



Europäisches Patentamt

(19) European Patent Office

Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 148 041

A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84402250.9

(51) Int. Cl.<sup>4</sup>: E 06 B 3/72  
A 47 B 96/20

(22) Date de dépôt: 08.11.84

(30) Priorité: 09.11.83 FR 8317794

(71) Demandeur: KRIEG ET ZIVY INDUSTRIES  
10, Avenue Descartes  
F-92350 Le Plessis Robinson(FR)

(43) Date de publication de la demande:  
10.07.85 Bulletin 85/28

(72) Inventeur: Rigaud, Chantal  
30 rue Brûlée  
F-51100 Reims(FR)

(88) Date de publication différée du rapport de  
recherche: 26.11.86

(72) Inventeur: Laligne, Richard  
8 Square de Tocqueville  
F-78150 Le Chesnay(FR)

(84) Etats contractants désignés:  
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

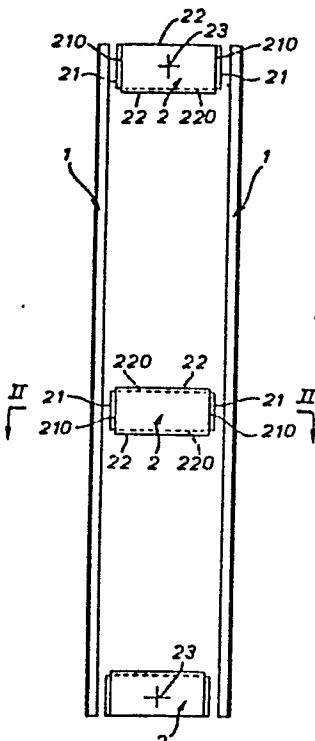
(74) Mandataire: CABINET BONNET-THIRION  
95 Boulevard Beaumarchais  
F-75003 Paris(FR)

(54) Élément de porte muni d'une armature et d'un habillage.

(57) L'invention concerne les éléments de porte, notamment des portes à éléments juxtaposés comportant une armature et un habillage de matériaux différents.

Selon l'invention, l'habillage comporte au moins une traverse (2) munie d'au moins une feuillure (220) dans laquelle est positionné un bord d'une plaque centrale d'habillage montée amovible par le fait que par ailleurs sa périphérie, réalisée sans glissière, comporte des zones insérées dans des glissières en deux pièces définissant chacune une aile de la glissière et dont au moins l'une est constituée dans une pièce (1) appartenant au châssis, de sorte que le démontage de cette plaque centrale amovible puisse s'effectuer sans démontage de toutes les traverses d'habillage (2), afin qu'au moins l'une soit réalisable sous forme inamovible.

De tels éléments sont destinés aux portes intérieures des habitations, notamment aux portes de placards.



EP 0 148 041 A3



Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

**0148041**

Numéro de la demande

EP 84 40 2250

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
D, X	US-A-4 158 277 (KREMPP) * Colonne 2, lignes 4-55; figures 1-4 *	1,6	E 06 B 3/72 A 47 B 96/20
A	--- DE-U-7 401 579 (PFAEHLER)  * Page 6, paragraphe 2; page 7, ligne 11 - page 4, ligne 7; page 5, lignes 7-22; figures 1-4 *	1,3,4, 6	
A	--- FR-A-1 316 451 (FETZER) * Page 1, colonne 2, paragraphe 1; page 2, colonne 1, dernier paragraphe; page 2, colonne 2, paragraphe 1; figures 4-6 *	1,5,6	
A	--- US-A- 911 619 (SMALLWOOD) * En entier *	1,3,4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
A	--- FR-A-1 072 888 (BERTHIER) * Page 1, colonne 1, ligne 40 - colonne 2, ligne 33; figures 1-4 *	7,9	E 06 B
A	--- US-A-1 329 427 (OTTO) * Page 1, lignes 36-107; figures 1-3 *	7,9	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche <b>LA HAYE</b>	Date d'achèvement de la recherche <b>04-09-1986</b>	Examinateur <b>DEPOORTER F.</b>	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
X : particulièrement pertinent à lui seul	Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
A : arrière-plan technologique	O : divulgation non-écrite	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& membre de la même famille document correspondant	